



ROYAL MILITARY COLLEGES OF CANADA ALUMNI ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S DES CMR DU CANADA

MINUTES OF THE ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA
ALUMNI ASSOCIATION 2025 ANNUAL GENERAL MEETING

WHEREAS

1. Pursuant to resolution of the Board of Directors the business of the Annual General Meeting was conducted between October 16, 2025 and October 29, 2025 using Simply Voting (Canada).
2. The results of voting were reported at the meeting of members held at the **RMC Saint-Jean**, Salle Grand Fort, Saint-Jean-Sur-Richelieu, Québec J3B 8R8 at 1700 on October 29, 2025.

REPORT OF BUSINESS

1. Seven thousand five hundred and twenty-nine (7,529) members were eligible to vote. One thousand four hundred and twenty-three (1,423) members cast ballots at the Annual General Meeting.
2. The membership elected the following individuals to the Board of Directors:
 - a. Zachary Day (2015)
 - b. Anthony Farrow (2014)
 - c. Michelaine Lahaie (1992)
3. The membership re-elected the following individuals to the Board of Directors:
 - a. Francois Bureau (1978)
 - b. Thomas Jarmyn (1983)
 - c. René LaFrance (1988)
 - d. George Lundy (1990)
 - e. Matthew Pearson (1996)
 - f. Hugh Wilzewski (1976)
4. The membership approved the appointment of Vaive and Associates as auditors for the RMCAA and authorized the Board of Directors to fix their remuneration.
5. Treasurer René LaFrance made a presentation with respect to the financial affairs of the RMCAA.
6. Steve Héту provided the meeting with a short presentation regarding the operations of the Corporation du Fort St-Jean after which the meeting was adjourned.
7. The meeting concluded with questions from members with respect to:

- a. Investments of the RMCAA and the percentage of investments held in American assets and whether the RMCAA would consider divesting of those assets. It was reported that the foreign assets were held in the principal's research bursary and that this option would be presented to her for consideration as she must approve any divestiture. The balance of the RMCAA assets is in the Lysander Fund, a publicly traded fund, which has 17% of its assets in foreign assets. As a publicly traded fund Lysander Fund has a fiduciary obligation and are unlikely to support divestiture. The Board also has fiduciary obligation to generate returns to support its programming. These comments will be provided to the Investment Advisory Committee for consideration and recommendation to the Board.
- b. Delivery of research funds to RMC Saint-Jean. It was noted that the RMCAA only manages research funds for the Royal Military College (in Kingston) and that research funds for RMC Saint-Jean were managed through the CEGEP but going forward the option would be available for La Fondation St-Jean to perform the same function that is performed by the RMCAA for RMC.
- c. Whether the Life Membership Investment Fund (LMIF) will disappear. In the normal course of disbursement, it will be dissipated in 65 to 70 years. The LMIF annually provides funds to the RMCAA and to each branch at the rate of \$7 per member resident in a branch's catchment area. Once the RMCAA has figured out an alternate model of disbursement to branches from programs like affinity programming the RMCAA will engage in an open and transparent process to manage and disburse the LMIF. For now, the LMIF is invested and will continue to generate returns.
- d. Whether there is the possibility of an infrastructure support model for RMC that is similar to that used by Corporation du Fort St-Jean. Alternate infrastructure models are an aspect of the Report by the CMC Review Board. We are awaiting a decision and response from the Minister. Improving the infrastructure of the Colleges is one of the advocacy priorities of the RMCAA.



ROYAL MILITARY COLLEGES OF CANADA ALUMNI ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S DES CMR DU CANADA

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS ET ANCIENNES ÉTUDIANTES DES COLLÈGES MILITAIRES ROYAUX DU CANADA

ATTENDU QUE

3. Conformément à la résolution du conseil d'administration, les travaux de l'assemblée générale annuelle se sont déroulés entre le 16 octobre 2025 et le 29 octobre 2025 au moyen du système Simply Voting (Canada).
4. Les résultats du vote ont été communiqués lors de la réunion des membres qui s'est tenue au **CMR Saint-Jean**, Salle Grand Fort, Saint-Jean-Sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8, à 17 h, le 29 octobre 2025.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

8. Sept mille cinq cent vingt-neuf (7 529) membres sont habilités à voter. Mille quatre cent vingt-trois (1 423) membres exercent leur droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.
9. Les membres élisent les personnes suivantes au conseil d'administration :
 - a. Zachary Day (2015)
 - b. Anthony Farrow (2014)
 - c. Michelaine Lahaie (1992)
10. Les membres ont réélu les personnes suivantes au conseil d'administration :
 - a. François Bureau (1978)
 - b. Thomas Jarmyn (1983)
 - c. René LaFrance (1988)
 - d. George Lundy (1990)
 - e. Matthew Pearson (1996)
 - f. Hugh Wilzewski (1976)
11. Les membres approuvent la nomination de Vaive and Associates à titre de vérificateur de l'Association des ancien(ne)s des CMR et autorisent le conseil d'administration à en déterminer la rémunération.
12. Le trésorier René LaFrance fait une présentation sur la situation financière de l'Association.
13. Steve Héту fait une brève présentation sur les activités de la Corporation du Fort St-Jean, après quoi la séance est levée.
14. L'assemblée se termine par des questions des membres sur les sujets suivants :
 - a. Les placements de l'Association, la part de ces placements occupée par des actifs américains et si l'Association envisage de se défaire de ces actifs. On signale que

les actifs étrangers étaient détenus par le fonds de recherche de la rectrice et que cette option serait présentée à cette dernière, car elle doit approuver tout dessaisissement. Le solde des actifs de l'Association se trouve dans le fonds Lysander, un fonds coté en bourse, dont 17 % sont investis dans des actifs étrangers. En tant que fonds coté en bourse, le fonds Lysander comporte une obligation fiduciaire, et il est peu probable qu'un dessaisissement soit approuvé. Le conseil d'administration a également l'obligation fiduciaire de générer des revenus pour soutenir ses programmes. Ces commentaires seront transmis au Comité des investissements afin qu'il les examine et formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration.

- b. Distribution de fonds de recherche au CMR Saint-Jean. On souligne que l'Association gère uniquement les fonds de recherche du CMR de Kingston et que les fonds de recherche du CMR Saint-Jean sont gérés par le CÉGEP. À l'avenir, la Fondation St-Jean pourrait exercer pour le CMR Saint-Jean la même fonction que l'Association pour le CMR de Kingston.
- c. Disparition éventuelle du fonds d'investissement pour les membres à vie. Si le rythme normal des décaissements est maintenu, le fonds sera écoulé dans 65 à 70 ans. Le fonds d'investissement pour les membres à vie verse chaque année des fonds à l'Association et à chacun des chapitres, à raison de 7 dollars par membre résidant dans la zone desservie par le chapitre. Lorsque l'Association aura trouvé un autre modèle de versement aux chapitres à partir de programmes tels que les programmes d'affinité, elle s'engagera dans un processus ouvert et transparent pour gérer et distribuer le fonds d'investissement pour les membres à vie. Pour l'instant, ce fonds est investi et continuera à produire un rendement.
- d. Possibilité de création pour le CMR de Kingston d'un modèle de soutien de l'infrastructure semblable à celui utilisé par la Corporation du Fort St-Jean. Les autres modèles d'infrastructure occupent un volet du rapport du comité d'examen des CMR. Nous attendons la décision et la réponse du ministre. L'amélioration des infrastructures des collèges est l'une des priorités de l'Association en matière de promotion d'intérêts.